

AVIS CONCERNANT L'ENDROIT où seront établis les bureaux de vote par anticipation

Municipalité <u>Saint-Gédéon-de-Beauce</u>	Date du scrutin 2021 11 07 <small>Année Mois Jour</small>
---	---

Page <u>1</u> de <u>1</u>

Les bureaux de vote par anticipation, qui sont accessibles aux personnes handicapées, sont établis aux endroits suivants :

Bureau de vote		Endroit (adresse)	Numéros des sections de vote rattachées à ce bureau
BVA*	BVPE** (le cas échéant)		
1		120, 1re Avenue Sud, Saint-Gédéon-de-Beauce (Aréna Marcel Dutil)	De 3 à 4
2		120, 1re Avenue Sud, Saint-Gédéon-de-Beauce (Aréna Marcel Dutil)	De 1 et à 5
3		120, 1re Avenue Sud, Saint-Gédéon-de-Beauce (Aréna Marcel Dutil)	De 2 à 2
			De à
			De à
			De à
			De à

* BVA : bureau de vote par anticipation

** BVPE : bureau de vote au bureau de la présidente ou du président d'élection

Ces bureaux seront ouverts de 9 h 30 à 20 h aux dates suivantes :

BVA	
8 ^e jour précédant celui du scrutin le	Année Mois Jour
7 ^e jour précédant celui du scrutin le	2021-10-31 Année Mois Jour
6 ^e jour précédant celui du scrutin le	Année Mois Jour
1 ^{er} jour précédant celui du scrutin le	Année Mois Jour

BVPE	
9 ^e jour précédant celui du scrutin le	Année Mois Jour
6 ^e jour précédant celui du scrutin le	Année Mois Jour
5 ^e jour précédant celui du scrutin le	Année Mois Jour
4 ^e jour précédant celui du scrutin le	Année Mois Jour

SIGNATURE



 Président(e) d'élection, greffier(-ière) ou secrétaire-trésorier(-ière)

2021-10-14 <small>Année Mois Jour</small>
--